

République Française
Département du Puy de Dôme
Commune d'OLBY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 11 juillet 2023

Référence
2023_053

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLBY, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel GAUTHIER, maire.

Objet de la délibération
Délibération sur la validation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public Assainissement Non Collectif

Présents : M. ACHARD Nicolas, M. ANDANSON Alain, Madame BONY Catherine, Mme BRIGNON Hélène, M. CARAY Frédéric, Mme FINET Hélène, M. GAUTHIER Samuel, Mme GUILLAUME Michelle, Mme LANGLAIS Sarah, Mme MAZET LACOURT Noëlle, M. MEGEMONT Etienne, M. NESME Emmanuel, M. OUVRARD Dominique, Mme PLANEIX Bernadette.

Excusé(s) ayant donné procuration : M. TRONCHE Aymeric (pouvoir à Madame Hélène BRIGNON).

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Absent excusé :

A été nommé(e) secrétaire : Mme MAZET LACOURT Noëlle

Date de la convocation
03 juillet 2023

Objet de la délibération : Délibération sur la validation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public Assainissement Non Collectif

Date d'affichage
13 juillet 2023

Rapporteur : Samuel GAUTHIER

Le maire indique que le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) du SPANC a été transmis avec le contenu du conseil municipal. Il présente le rapport en séance.

Vote
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Ceci exposé,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DÉCIDE :

- DE VALIDER le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif ;
- D'AUTORISER le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
PREFECTURE DE
CLERMONT -FERRAND
Le : 13 juillet 2023

Et

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

Publication ou notification
du :
13 juillet 2023

Le Maire
Samuel GAUTHIER